

# Tenir un stand sur un marché : norme, attractivité et communication

## Objectifs de la formation

être en capacité de formuler un plan d'action de communication. Identifier les normes et réglementations à respecter sur un marché.

## Contenu

Analyse des différents aspects relatifs à l'entrée sur un marché :

Les conditions d'accès à un marché de plein vent ou de producteurs.

Le fonctionnement des règlements communaux des marchés et des obligations qui en découlent.

Le respect des règles d'hygiène, de la température de conservation, et d'étiquetage.

Bien communiquer et animer son étal sur un marché :

La qualité de l'emplacement et le maintien de la durée.

La présentation attractive de l'étal (volume, couleur, identité, etc.).

Les différents supports de communication pour vendre sur un marché.

Animer son étal.

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 18/03/2019

### Tarifs

Non adhérent 175€

Non agricole 175€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Nos formations ont un coût de 175€/jour.

Les agriculteurs (chef d'exploitation,

cotisant solidaire, conjoint collaborateur,

aide familial), et les personnes en

démarche d'installation munies d'une

attestation délivrée par le PAI sont pris

en charges par l

### Plus de renseignements

Lost Allison

contact@adear13.com

ADEAR 13 Bouches du Rhône

2 avenue du Colonel Reynaud

13660

ORGON

Tel. 04.90.55.17.86

**Taux de satisfaction** : %



**Modalités d'accès** :

## Dates, lieux et intervenants

**18 mars 2019**

09:00 - 17:00 (7hrs)

A définir

13 A définir

Maité Martinez, référente commercialisation/circuit-court à l'ADEAR 13.

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADEAR13, 2 avenue du Colonel Noël Reynaud, 13660 ORGON

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))